

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik
États financiers
au 31 mars 2021

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Rapport de la direction	5
États financiers	
Revenus et dépenses	6 - 7
Évolution des soldes de fonds et variation de la dette nette	8 - 9
Flux de trésorerie	10
Situation financière	11
Notes complémentaires	12 - 26
Annexes	27- 118



Rapport de l'auditeur indépendant

Au Chef et Conseillers
Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
1000, rue Germain
Val-d'Or (Québec)
J9P 5T6

T 819 825-6226

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Conseil des Anicinapek de Kitcisakik (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021 et les états des revenus et dépenses, de l'évolution des soldes de fonds et variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

Raymond Chabot Grant Thornton, S.E. N.C. R. L.

Val-d'Or
Le 29 juillet 2021

Rapport de la direction

Responsabilité de la direction pour les états financiers

Les états financiers ci-joints du Conseil des Anicinapek de Kitcisakik sont sous la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le Conseil.

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes du secteur public prescrites pour les gouvernements telles que recommandées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de CPA Canada et ainsi, ils incluent des montants qui sont les meilleurs estimés et selon le jugement de la direction.

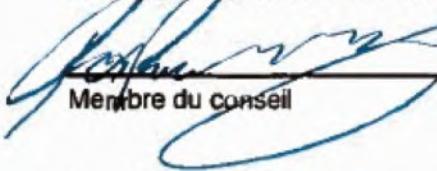
La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de ces états et de mettre en place et de maintenir un système de contrôles internes afin de fournir une assurance raisonnable qu'une information financière fiable est produite.

Le Conseil est responsable de s'assurer que la direction et les membres du conseil d'administration assument ses responsabilités à l'égard des rapports financiers et des contrôles internes et est responsable ultimement de l'examen et de l'approbation des états financiers.

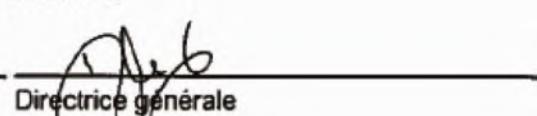
Le Conseil rencontre périodiquement la direction et les membres du conseil d'administration ainsi que l'auditeur indépendant, afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de rapports financiers, des problématiques en lien avec l'audit ou les rapports financiers, de s'assurer que chaque partie s'acquitte correctement de leurs responsabilités, et d'examiner les états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant.

Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L., effectue un audit, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et exprime son opinion sur les états financiers. L'auditeur indépendant a pleinement et librement accès à la direction et aux membres du conseil d'administration du Conseil des Anicinapek de Kitcisakik et les rencontrent lorsque nécessaire.

Au nom du Conseil des Anicinapek de Kitcisakik :



Membre du conseil



Directrice générale

Le 29 juillet 2021

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

Revenus et dépenses

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020
	\$	\$
Revenus		
Services aux Autochtones Canada (SAC)		
Entente de transferts financiers	4 071 846	4 273 627
Paiements de contribution fixes	4 318 463	2 163 179
Paiements de contribution souples	1 090 598	
Remboursements et recouvrements		
Secrétariat aux affaires autochtones	422 362	162 400
Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits		
Entente	3 417 135	3 669 382
Remboursements et recouvrements	26 539	(69 127)
Conseil de la Nation Waban-Aki	1 545 012	
Conseil en Éducation des Premières Nations	851 226	864 858
Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSSAT)		
Entente	459 926	455 508
C.S.S.S.P.N.Q.L.	177 788	92 927
Gouvernement provincial		
Entente	841 984	173 850
Gouvernement fédéral		
Entente	192 494	108 761
FRC	199 272	193 349
FAE	112 111	122 090
FRC-J	22 391	22 391
PCC	70 836	29 380
Régional / Local autres	32 748	1 600
Revenus contrats et services des secteurs de la communauté	1 077 569	1 107 096
Revenus de contrats et services	66 415	117 624
Frais communautaires	152 528	177 197
Revenus de donateurs	6 725	11 420
Revenus de garderie	1 044	43 101
Intérêts et frais d'administration	55 707	87 959
Intérêts - Fonds affecté en fiducie	283	188
Revenus d'inscription		920
Autres revenus	76 555	78 485
Remboursements - Commission de crédit	1 590	9 841
Redevances	1 583 467	1 091 251
	20 874 614	14 989 257
	4 355 470	3 223 814
	(7 063 066)	(4 355 470)
	(1 446 016)	(274 644)
	16 721 002	13 582 957

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

Revenus et dépenses

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020
	\$	\$
Dépenses		
Salaires et charges sociales	6 850 268	5 497 183
Rémunération du chef et des conseillers	159 057	183 014
Salaires et charges sociales - CSEF	142 142	19 666
Activités récréatives et culturelles	16 861	90 466
Activités scolaires et pédagogiques	6 605	11 412
Assurances	75 930	63 939
Énergie et carburant	232 801	292 419
Contrats	2 612 507	2 093 885
Entretien et réparations	271 852	266 494
Entretien et réparations du matériel roulant	122 339	124 696
Charges locatives	92 831	24 363
Frais de formation	10 842	375 589
Allocation de formation	202 391	152 156
Frais de scolarité	27 313	18 023
Transport scolaire		32 697
Pensions et allocations pour étudiants		21 140
Frais de voyages et de déplacements	74 476	247 538
Frais de transport contractuel SSNA	17 315	8 825
Honoraires professionnels	95 842	147 732
Matériel et fournitures	806 824	442 884
Matériel médical	54 138	40 874
Matériel scolaire	2 576	4 341
Collations	130 379	103 598
Aide sociale - Besoins fondamentaux	227 339	246 980
Aide sociale - Besoins particuliers	252 269	
Séjour hors foyer	2 620	10 080
Frais de gestion	2 100	
Papeterie et fournitures de bureau		1 579
Frais de poste et de transport	18 078	6 608
Commission de crédit	5 158	22 880
Publicité et promotion	17 851	11 695
Réunions	8 777	21 428
Taxes, licences et permis	17 609	16 272
Frais de membres - Inscriptions	9 951	9 331
Télécommunications	94 006	47 760
Ajustement des dépenses refacturées des années antérieures	(3 269)	(23 317)
Dépenses contrats et services des secteurs	445 555	572 064
Dépenses services publics des secteurs	170 213	233 761
Dépenses opérations par secteurs	461 801	301 270
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	26 093	68 155
Amortissement des immobilisations corporelles	961 009	829 315
Amortissement des droits d'usage	3 507	3 691
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(484 349)	(525 642)
	14 241 607	12 116 844
Excédent des revenus sur les dépenses	2 479 395	1 466 113

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik
Évolution des soldes de fonds et variation des actifs financiers nets
(dette nette)

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

SOLDES DE FONDS

					2021	2020
	Fonds affecté en fiducie	Fonds d'immobilisations corporelles	Fonds d'administration	Fonds de réserve	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	22 490	4 452 713	(249 982)	1 500 000	5 725 221	4 259 108
Excédent des revenus sur les dépenses	283	506 260	1 472 852	500 000	2 479 395	1 466 113
Investis en immobilisations corporelles		1 146 869	(1 146 869)		-	-
Solde à la fin	<u>22 773</u>	<u>6 105 842</u>	<u>76 001</u>	<u>2 000 000</u>	<u>8 204 616</u>	<u>5 725 221</u>

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik
Évolution des soldes de fonds et variation des actifs financiers nets
(dette nette)

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)

					2021	2020
	Fonds affecté en fiducie	Fonds d'immobilisations corporelles	Fonds d'administration	Fonds de réserve	Total	Total
Excédent des revenus sur les dépenses	283	506 260	1 472 852	500 000	2 479 395	1 466 113
Immobilisations corporelles						
Amortissement des immobilisations corporelles		961 009			961 009	829 315
Amortissement des droits d'usage		3 507			3 507	3 691
Perte sur cession d'immobilisations corporelles		26 093			26 093	68 155
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(2 600 171)			(2 600 171)	(834 980)
Cession d'immobilisations corporelles		82 500			82 500	2 000
	283	(1 020 802)	1 472 852	500 000	952 333	1 534 294
Variation des actifs non financiers						
Frais payés d'avance			67 132		67 132	(92 418)
Variation d'actifs assujettis à des restrictions	(283)				(283)	(188)
	(283)	-	67 132	-	66 849	(92 606)
Variation des actifs financiers nets (dette nette)	-	(1 020 802)	1 539 984	500 000	1 019 182	1 441 688
Actifs financiers nets (dette nette) au début	-	(4 080 460)	2 391 181	1 500 000	(189 279)	(1 630 967)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin	-	(5 101 262)	3 931 165	2 000 000	829 903	(189 279)

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik
Flux de trésorerie
 pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	2 479 395	1 466 113
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	961 009	829 315
Amortissement des droits d'usage	3 507	3 691
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(484 349)	(525 642)
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	26 093	68 155
Intérêts - Fonds affectés en fiducie	(283)	(188)
	<u>2 985 372</u>	<u>1 841 444</u>
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<u>2 900 745</u>	<u>1 831 831</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>5 886 117</u>	<u>3 673 275</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaissements d'apport à recevoir	75 214	74 619
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 600 171)	(834 979)
Cession d'immobilisations corporelles	82 500	2 000
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	1 446 016	274 644
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(996 441)</u>	<u>(483 716)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursements d'emprunts et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(75 214)</u>	<u>(74 619)</u>
Augmentation de l'encaisse		
Encaisse au début	4 814 462	3 114 940
Encaisse à la fin	<u>11 916 792</u>	<u>7 102 330</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

Situation financière

au 31 mars 2021

	2021	2020
	\$	\$
ACTIFS FINANCIERS		
Court terme		
Encaisse	11 916 792	7 102 330
Comptes clients et autres créances (note 4)	2 326 755	2 141 552
Tranche des apports à recevoir échéant à moins de un an	78 641	75 210
	<u>14 322 188</u>	<u>9 319 092</u>
Long terme		
Apports à recevoir (note 5)	436 982	515 627
	<u>14 759 170</u>	<u>9 834 719</u>
PASSIFS		
Court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer (note 6)	2 039 180	1 727 960
Revenus reportés (note 7)	7 063 066	4 355 470
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	78 641	75 210
	<u>9 180 887</u>	<u>6 158 640</u>
Long terme		
Dette à long terme (note 9)	436 982	515 627
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 10)	4 311 398	3 349 731
	<u>13 929 267</u>	<u>10 023 998</u>
DETTE NETTE	<u>829 903</u>	<u>(189 279)</u>
ACTIFS NON FINANCIERS ET ACTIFS ASSUJETTIS À DES RESTRICTIONS		
Encaisse assujettie à des restrictions - Fiducie	22 772	22 490
Frais payés d'avance	26 904	94 034
Placements (note 11)	308 306	308 306
Immobilisations corporelles (note 12)	6 950 104	5 419 535
Droits d'usage (note 13)	66 628	70 135
	<u>7 374 714</u>	<u>5 914 500</u>
	<u>8 204 617</u>	<u>5 725 221</u>
SOLDES DE FONDS		
Fonds affecté en fiducie	22 773	22 490
Fonds d'immobilisations corporelles	6 105 842	4 452 713
Fonds d'administration (déficitaire)	76 001	(249 982)
Fonds de réserve	2 000 000	1 500 000
	<u>8 204 616</u>	<u>5 725 221</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Membre du conseil

Directrice générale

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

Notes complémentaires

au 31 mars 2021

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

Le Conseil de bande est une entité légale telle que définie dans la Loi sur les indiens. Un Conseil de bande est considéré comme un gouvernement local composé d'un chef et d'au moins deux conseillers qui sont choisis par voie d'élection ou selon les coutumes de la bande pour exécuter les fonctions se rattachant à un gouvernement. Le Conseil des Anicinapek de Kitcisakik est composé d'un chef, d'un vice-chef ainsi que de trois conseillers.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Selon l'entente avec « Services aux Autochtones Canada » (SAC), les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes du fonds approprié.

Les produits d'intérêts affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées et les produits d'intérêts non affectés lorsqu'ils sont gagnés.

Les produits de contrats et services sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que la livraison a eu lieu ou que le service a été rendu, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

La société constate ses revenus de redevances, selon les modalités prévues aux ententes conclues, au moment de leur distribution, lorsque les montants sont déterminés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

Notes complémentaires

au 31 mars 2021

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

L'organisme comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsque, et seulement lorsque, il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût ou au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

L'organisme détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers, et ce, tant pour les actifs financiers qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement que pour ceux qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats et, dans le cas d'un actif financier classé dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur, l'annulation de toute réévaluation nette est présentée dans l'état des gains et pertes de réévaluation lorsqu'une dépréciation est comptabilisée.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état des résultats qu'au moment de sa réalisation.

Comptabilité par fonds

Les règles de la comptabilité par fonds ont servi à la préparation de ces états financiers. Les ressources sont regroupées dans des fonds correspondant à des activités ou objectifs spécifiques. L'organisme utilise quatre catégories de fonds: le fonds d'administration, le fonds de réserve, le fonds d'immobilisations corporelles et le fonds en fiducie.

- Le fonds d'administration présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion;
- Le fonds de réserve présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'administration;
- Le fonds d'immobilisations corporelles présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles;
- Le fonds affecté en fiducie est composé de fonds détenus en fiducie (capital et intérêts) auprès du SAC.

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

Notes complémentaires

au 31 mars 2021

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers de l'organisme sont employés normalement pour servir des services futurs.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels amortissables

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables acquis sont comptabilisés au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

Amortissement

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels qui suivent:

	Taux
Bâtiments	5 %
Système sanitaire	15 à 20 %
Matériel roulant	30 %
Équipements	20 %
Équipement informatique	30 %
Droits d'usage	5 %

Réduction de valeur

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel amortissable n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel amortissable sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des revenus et dépenses.

3 - DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'organisme reçoit la majeure partie de ses revenus conformément à une entente de financement avec les Services aux Autochtones Canada (SAC).

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik
Notes complémentaires
au 31 mars 2021

4 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2021	2020
	\$	\$
Comptes clients	38 281	28 259
Apports à recevoir		
Services aux Autochtones Canada	433 493	778 870
Secrétariat aux Affaires Autochtones	775 662	651 106
Autres apports à recevoir	365 143	224 351
Avances à des sociétés ayant un administrateur commun, sans intérêt	512 997	324 713
Taxes à la consommation à recevoir	201 179	134 253
	2 326 755	2 141 552

5 - APPORTS À RECEVOIR

	2021	2020
	\$	\$
Secrétariat aux affaires autochtones	515 623	590 837
Tranche échéant à moins de un an	(78 641)	(75 210)
	436 982	515 627

6 - COMPTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2021	2020
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	1 295 154	1 162 990
Salaires et charges sociales à payer	744 026	564 970
	2 039 180	1 727 960

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

Notes complémentaires

au 31 mars 2021

7 - REVENUS REPORTÉS

	2021	2020
	\$	\$
Administration service enseignement # 2290	221 829	818 718
Service de transport - Éducation # 2313		178 500
Allocation base / Éducation adultes # 2314		172 750
Amélioration locative École Mikizicec # 2360	1 081 756	263 037
École Mikizicec # 2760	19 237	16 365
Aide préscolaire # 4110	101 651	
Centre savoir être savoir faire (CSESF) # 9085	706 309	712 000
Centraide / Fonds urgence appui communautaire Covid-19 # 2447	8 069	
Projet langue et culture # 2781		101 106
Maison des jeunes # 2805	26 013	25 563
Gestion & soutien / Service santé # 3000	113 755	31 826
Transport médical service assuré client # 3045	40 416	
Lutte contre le cancer # 3072	9 236	
Principe de Jordan - Prestation services # 3350	376 721	69 969
Revitalisation de la langue ministère de la langue # 3360	25 175	
Rénovations / Construction / Centre de Santé # 3370	439 775	137 918
Développement économique des collectivités # 2768		93 600
Licence construction Coopérative # 9028	57 696	20 703
Plan quinquennal 2017-2022 (SEK) # 9033	46 800	
Coatching gérant Dépanneur # 9036	90 948	
Projet touristique communautaire # 9113	32 398	30 461
Projet migona artisanat # 9114	39 111	16 361
Service de traiteur communautaire # 9115	10 589	9 684
Projet pekede et migona # 9116	17 488	
Paniers de Noël # 2806	37 088	25 000
Jeunes en mouvement vers l'emploi # 2807	73 269	
Administration générale # 2767	1 352 815	746 579
Transport Employés # 2769	306 893	167 891
Politique / Soutien aux gouvernements indiens # 2770	29 064	
Élaboration recueil de traduction phonétique mots algonquins # 3999	19 478	61 130
Plan de formation & perfectionnement # 9086	88 737	7 333
Journée Nationale des Autochtones 21 juin # 2330		16 000
Sports & loisirs communautaires # 2550	49 926	29 183
Activités Communautaires / Jeux Annuels # 2555	19 977	27 241
Eau & égout fonctionnement & entretien biens / Eau potable # 2516	567 364	
Patinoire # 2517	101 716	101 716
Immobilisation et travaux publics # 2765	223 406	210 948
Déneigement chemin d'accès Bourque # 2766	148 309	50 166
Bois de Chauffage # 9038	241 334	120 457
Projet d'entrevues - Anishnabek Otakiwan # 9064	3 948	8 948
Consultation foresterie / SAA # 9067	165 000	
Projet Adijijimoc # 9069	21 138	28 259
Formation Générale aux Adultes (FGA) # 2758-5	19 691	19 691
Wanaki - développement des capacités # 2490		19 587
Table de Discussions # 2491	127 972	14 280
Revendications Particulières & Spéciales # 2493	969	2 500
	7 063 066	4 355 470

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik
Notes complémentaires
au 31 mars 2021

8 - EMPRUNT BANCAIRE AUTORISÉ

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 250 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 1,25 % (3,7 %, 3,7 % au 31 mars 2020). Les créances, jusqu'à concurrence de 265 000 \$, sont affectées à la garantie de l'emprunt bancaire.

9 - DETTE À LONG TERME

	2021 \$	2020 \$
Effet à payer, 4,51 %, remboursable par versements semestriels de 31 966 \$, échéant en octobre 2023 (a)	425 407	468 738
Effet à payer, 4,51 %, remboursable par versements semestriels de 18 543 \$, échéant en décembre 2023 (a)	90 216	122 099
	515 623	590 837
Versements exigibles à court terme	78 641	75 210
	436 982	515 627

a) Ces effets à payer sont garantis par le Secrétariat aux affaires autochtones qui s'engage à effectuer les paiements en capital et en intérêts sur ces emprunts pour un montant maximum autorisé de 665 456 \$ en capital.

Les effets à payer sont garantis par une hypothèque mobilière de 265 000 \$ sur l'universalité des créances présentes et futures.

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'élèvent à 78 641 \$ en 2022, à 82 228 \$ en 2023 et à 354 754 \$ en 2024.

10 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021 \$	2020 \$
Solde au début	3 349 731	3 600 729
Encaissements	1 446 016	274 644
Amortissement des apports reportés	(484 349)	(525 642)
Solde à la fin	4 311 398	3 349 731

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik
Notes complémentaires

au 31 mars 2021

11 - PLACEMENTS

	2021	2020
	\$	\$
Parts privilégiées - Coopérative de Solidarité Wenicec (10 parts)	10 000	10 000
Parts - Projet Nadagam (34 % ; 35 % au 31 mars 2020)	298 306	298 306
	308 306	308 306

12 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Bâtiments	4 486 015	1 635 083	2 850 932	2 941 429
Système sanitaire	2 203 905	934 547	1 269 358	306 340
Matériel roulant	2 873 126	1 429 595	1 443 531	1 116 098
Équipements	2 162 998	1 080 639	1 082 359	834 184
Équipement informatique	600 347	296 423	303 924	221 484
	12 326 391	5 376 287	6 950 104	5 419 535

13 - DROITS D'USAGE

	2021	2020
	\$	\$
Droits d'usage	129 793	129 793
Amortissement des droits d'usage	(63 165)	(59 658)
	66 628	70 135

En 2008, l'organisme a contribué à la construction du CPE Misipison pour un montant total de 129 793 \$. Cette contribution permet à l'organisme d'utiliser 12,75 % de la superficie du bâtiment pour la pré-maternelle (K4).

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

Notes complémentaires

au 31 mars 2021

14 - RAPPROCHEMENT DES FONDS DES SERVICES AUX AUTOCHTONES CANADA

	2021	2020
	\$	\$
Revenus selon les états financiers (page 6) :		
Entente de transferts financiers	4 071 846	4 273 627
Paiements de contribution fixes	4 318 463	2 163 179
Paiements de contribution souples	1 090 598	
	9 480 907	6 436 806
Revenus répartis aux projets suivants :		
Administration service enseignement # 2290	1 679 443	1 627 345
Amélioration SAC / Langue et culture # 2291	90 525	107 100
Service hébergement des étudiants # 2312	28 840	28 832
Service de transport - Éducation # 2313		83 835
Allocation base / Éducation adultes # 2314	499 498	343 654
Aide et conseils école Provincial # 2316	129 456	128 911
Infrastructure enseignement école Mikizicec # 2318	45 570	375 813
Soutien global étude postsecondaire # 2761	182 426	276 948
Soutien global étude postsecondaire / Covid-19 # 2761-1	44 289	
Prévention des mesures moins perturbatrice # 2775	746 984	596 921
Aide humanitaire / Accompagnement # 2776	25 000	15 000
Famille répits # 2777	10 000	10 000
Activités culturelles et communautaires # 2778	50 000	100 000
Violence familiale - Projet prévention # 2779		62 926
Intervenant hommes - Projet prévention # 2780		62 926
Projet langue et culture # 2781		121 451
Initiative communautaire # 2782	162 396	
Maison des jeunes # 2805		47 867
Gestion des crises en santé mentale # 3015	26 000	
Maintien à domicile / Aide à la vie autonome # 3037	173 158	143 019
Développement économique des collectivités # 2768	93 156	92 167
Licence construction Coopérative # 9028	36 993	20 703
Société économique de Kitcisakik # 9030		22 056
Coaching gérant Dépanneur # 9036	121 164	
COVID-19 PSTDE # 9037	108 519	
Inscription des indiens liste de bande # 2057	3 846	3 805
Prestation de services / Aide au revenu # 2762	998 997	673 523
Avantages sociaux des employés # 2632	57 627	56 523
Administration générale # 2767	377 674	373 665
Pandémie COVID-19 / Petites infrastructures # 3068	202 180	
Pandémie COVID-19 / Fonds soutien aux communautés # 3069	269 484	
Pandémie COVID-19 / Coronavirus / intervention # 3070	538 476	
Pandémie COVID-19 / Petites infrastructures # 3071	54 776	
Programme Développement Professionnel et Institutionnel # 3085	71 598	111 559
Agent d'habitation # 2342		50 000
Gestion matières résiduelles # 2492	213 030	196 708
Rénovations & agrandissement bloc sanitaire # 2513	1 035 311	
Forage nouveau puits eau potable # 2514	44 994	75 000

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

Notes complémentaires

au 31 mars 2021

14 - RAPPROCHEMENT DES FONDS DES SERVICES AUX AUTOCHTONES CANADA (suite)

	2021	2020
	\$	\$
Eau & égout fonctionnement & entretien biens / Eaux usées # 2515	69 494	63 961
Eau & égout fonctionnement & entretien biens / Eau potable # 2516	660 690	
Formation construction cabanons # 2520	46 850	33 250
Fonctionnement & entretien génératrice # 2556	35 095	35 095
Projets SIGI Système intègre de gestion immobilisations # 2763	175 000	165 000
Immobilisations et travaux publics # 2765	72 639	114 215
Travaux correctifs au système de chauffage école Mikizicec # 4215		100 000
Wanaki / Développement des capacités # 2490	73 548	52 000
Table de discussion # 2491	201 181	65 028
Revendications Particulières & Spéciales # 2493	25 000	
	9 480 907	6 436 806

15 - PASSIF AU TITRE DE SITES CONTAMINÉS

L'organisme peut avoir des sites contaminés non listés sur son territoire. Cependant, comme la responsabilité liée à la restauration, sujette aux lois applicables et à la réglementation, n'a pas encore été déterminée pour ces sites contaminés potentiels, aucun passif n'a été comptabilisé dans les états financiers.

Si la responsabilité liée à la restauration de l'organisme est déterminée dans le futur et que le montant du passif connexe peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, ce dernier serait comptabilisé contre les résultats, déduction faite des recouvrements provenant d'autres autorités gouvernementales et ce, dans l'année d'une telle détermination.

16 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES SOCIÉTÉS AYANT UN ADMINISTRATEUR COMMUN

	2021	2020
	\$	\$
Sociétés ayant un administrateur commun		
Revenus	241 307	276 541
Charges	676 977	487 354

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange.

17 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent de ses activités de fonctionnement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'organisme.

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

Notes complémentaires

au 31 mars 2021

17 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, procédures et pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les moyens que l'organisme utilise pour gérer chacun des risques financiers sont décrits dans les paragraphes qui suivent.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients, les apports à recevoir et l'avance à une société apparentée, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Le solde des comptes clients, les apports à recevoir et l'avance à une société apparentée est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'organisme aux créances douteuses n'est pas importante.

La valeur comptable à l'état de la situation financière des actifs financiers de l'organisme exposés au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'organisme est exposé. Le tableau ci-dessous résume l'exposition de l'organisme au risque de crédit :

	2021	2020
	\$	\$
Comptes clients	38 281	28 259
Apports à recevoir	1 574 298	1 666 874
Avances à des sociétés ayant un administrateur commun	512 997	324 713
	2 125 576	2 019 846

La direction de l'organisme estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus, qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, est bonne à la date des états financiers.

Aucun actif financier de l'organisme n'est garanti par un instrument de garantie ou une autre forme de rehaussement de crédit.

Il n'y a aucun actif financier déprécié aux 31 mars 2021 et 2020 et aucun actif financier non déprécié n'est en souffrance à la date des états financiers.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et à l'autre risque de prix :

Risque de taux d'intérêt

La société est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

Notes complémentaires

au 31 mars 2021

17 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Les effets à payer portent intérêt à taux fixe et exposent donc la société au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'organisme dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. L'organisme établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

18 - BUDGET

Les données budgétaires présentées pour les projets sont celles qui étaient disponibles et ne sont pas auditées ni examinées.

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

Notes complémentaires

au 31 mars 2021

19 - INFORMATION SECTORIELLE

	Éducation		Santé	
	Budget 2021	2021	Budget 2021	2021
	\$	\$	\$	\$
Revenus				
Gouvernement fédéral				
Transferts	2 957 775	2 957 776	4 302 152	4 055 754
Gouvernement provincial				
Transferts	15 330	16 143	479 801	712 307
Apports afférents aux immobilisations corporelles				(106 395)
Revenus reportés de l'année précédente	2 161 371	2 161 370	366 382	366 382
Revenus reportés à l'année suivante		(2 130 782)		(1 039 160)
Autres revenus	949 631	937 631	86 850	94 800
	6 084 107	3 942 138	5 235 185	4 083 688
Dépenses				
Salaires et charges sociales	2 067 344	2 074 374	1 949 708	1 831 115
Autres dépenses	3 507 707	1 412 415	2 958 100	2 084 175
	5 575 051	3 486 789	4 907 808	3 915 290
Excédent des revenus sur les dépenses avant transferts				
Transferts aux immobilisations corporelles	509 056	455 349	327 377	168 398
Autres transferts	(436 145)	(455 349)	(295 136)	(168 398)
	(72 911)		(3 500)	-
Excédent des revenus sur les dépenses	-	-	28 741	-
 Développement économique				
	Budget 2021	2021	Budget 2021	2021
	\$	\$	\$	\$
Revenus				
Gouvernement fédéral				
Transferts	455 586	455 586	1 002 843	1 002 843
Gouvernement provincial				
Transferts	17 903	17 902	153 011	153 011
Apports afférents aux immobilisations corporelles		(23 147)		
Revenus reportés de l'année précédente	77 209	170 809	25 000	25 000
Revenus reportés à l'année suivante	46 800	(295 030)		(110 357)
Autres revenus	127 122	113 145	5 372	27 372
	724 620	439 265	1 186 226	1 097 869
Dépenses				
Salaires et charges sociales	218 683	198 650	395 854	379 168
Autres dépenses	367 020	190 170	788 373	716 721
	585 703	388 820	1 184 227	1 095 889
Excédent des revenus sur les dépenses avant transferts				
Transferts aux immobilisations corporelles	138 917	50 445	1 999	1 980
Autres transferts	(74 029)	(50 445)		(1 980)
	93 600		(1 999)	-
Excédent des revenus sur les dépenses	158 488	-	-	-

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik
Notes complémentaires
au 31 mars 2021

19 - INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	Administration des bandes		Secteur communautaire	
	Budget 2021	2021	Budget 2021	2021
	\$	\$	\$	\$
Revenus				
Gouvernement fédéral				
Transferts	3 509 294	3 503 297	10 000	10 000
Gouvernement provincial				
Transferts	148 165	148 165	5 000	5 000
Apports afférents aux immobilisations corporelles		(281 163)		
Revenus reportés de l'année précédente	980 502	982 933	72 424	72 424
Revenus reportés à l'année suivante		(1 796 987)		(69 903)
Autres revenus	2 832 994	2 951 909	36 021	36 588
	<u>7 470 955</u>	<u>5 508 154</u>	<u>123 445</u>	<u>54 109</u>
Dépenses				
Salaires et charges sociales	2 514 519	1 832 479		
Autres dépenses	2 595 172	2 254 413	54 108	54 109
	<u>5 109 691</u>	<u>4 086 892</u>	<u>54 108</u>	<u>54 109</u>
Excédent des revenus sur les dépenses avant transferts	2 361 264	1 421 262	69 337	-
Transferts aux immobilisations corporelles		(342 916)	(20 754)	
Autres transferts			(2 431)	
Excédent des revenus sur les dépenses	2 018 348	1 398 077	69 337	-
 Immobilisations - Travaux publics				
	Budget 2021	2021	Budget 2021	2021
	\$	\$	\$	\$
Revenus				
Gouvernement fédéral				
Transferts	2 380 415	2 377 103		
Gouvernement provincial				
Transferts	144 285	144 285	337 945	502 945
Apports afférents aux immobilisations corporelles		(1 035 311)		
Revenus reportés de l'année précédente	362 830	362 830	157 664	157 664
Revenus reportés à l'année suivante		(1 040 795)		(431 420)
Autres revenus	356 849	497 297	170 691	170 691
	<u>3 244 379</u>	<u>1 305 409</u>	<u>666 300</u>	<u>399 880</u>
Dépenses				
Salaires et charges sociales	527 674	285 853	165 200	161 251
Autres dépenses	1 130 965	639 677	236 605	236 104
	<u>1 658 639</u>	<u>925 530</u>	<u>401 805</u>	<u>397 355</u>
Excédent des revenus sur les dépenses avant transferts	1 585 740	379 879	264 495	2 525
Transferts aux immobilisations corporelles		(1 366 215)	(370 214)	(2 525)
Autres transferts				
Excédent des revenus sur les dépenses	219 525	9 665	261 970	-

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik
Notes complémentaires

au 31 mars 2021

19 - INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	Kitcisakik - CSEF		Village Wanaki	
	Budget 2021	2021	Budget 2021	2021
	\$	\$	\$	\$
Revenus				
Gouvernement fédéral				
Transferts			299 729	299 729
Gouvernement provincial				
Transferts			24 515	24 515
Apports afférents aux immobilisations corporelles				
Revenus reportés de l'année précédente	19 690	19 691	38 798	36 367
Revenus reportés à l'année suivante		(19 691)		(128 941)
Autres revenus	404 610	404 610	363 042	231 670
	424 300	404 610	363 042	231 670
Dépenses				
Salaires et charges sociales	330 155	330 154	88 475	58 423
Autres dépenses	74 455	74 456	272 579	173 690
	404 610	404 610	361 054	232 113
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses avant transferts	19 690	-	1 988	(443)
Transferts aux immobilisations corporelles			(1 988)	(1 988)
Autres transferts				2 431
Excédent des revenus sur les dépenses	19 690	-	-	-

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik
Notes complémentaires
au 31 mars 2021

20 - INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	TOTAL	
	Budget 2021	2021
	\$	\$
Revenus		
Gouvernement fédéral		
Transferts	14 917 794	14 662 088
Gouvernement provincial		
Transferts	1 325 955	1 724 273
Apports afférents aux immobilisations corporelles		(1 446 016)
Revenus reportés de l'année précédente	4 261 870	4 355 470
Revenus reportés à l'année suivante	46 800	(7 063 066)
Autres revenus	4 970 140	5 234 043
	25 522 559	17 466 792
Dépenses		
Salaires et charges sociales	8 257 612	7 151 467
Autres dépenses	11 985 084	7 835 930
	20 242 696	14 987 397
Excédent des revenus sur les dépenses avant transferts	5 279 863	2 479 395
Transferts aux immobilisations corporelles	(2 518 954)	(1 071 653)
Autres transferts	15 190	
Excédent des revenus sur les dépenses	2 776 099	1 407 742